

## Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 28 avril 2021 à 19 h via l'application Teams

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bastien, Hélène	Représentante du personnel de soutien
Dorval, Guy-Antoine	Représentant des parents
Faille, Guylaine	Représentante du service de garde
Leduc, Geneviève	Représentantes des parents, substitut au comité de parents
LeHuu, Jean-Philippe	Représentant de la communauté
Lepage, Claudia	Représentante du personnel enseignant
Letarte, François	Représentant des parents
Perron, Marc-André	Représentant du personnel enseignant
Pigeon, Luc	Représentant des parents, représentant au comité de parents
Rioux, Karine	Représentante du personnel enseignant

### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Primeau, Chantal	Directrice
Desrochers, Annie	Secrétaire
Gamache, Emmanuelle	Secrétaire d'école
Jean, Stéphanie	Psychoéducatrice
Légaré, Caroline	Enseignante du préscolaire
Tremblay, Chantal	Directrice adjointe

### ÉTAIENT ABSENTS :

Fortin, Marie-Claude	Représentante des parents
Poulin, Anne-Manon	Représentante du personnel enseignant
Roy, Villeneuve, Virginie	Représentante des parents

#### **1. Ouverture et vérification du quorum**

Mme Leduc vérifie que nous avons quorum et procède à l'ouverture de la séance. Elle souhaite la bienvenue à tous et demande d'avoir le plus souvent possible d'avoir les caméras allumées durant la rencontre. Elle respecte ceux qui décident de la fermer.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)**

Il est proposé par M. Letarte, et résolu, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point au bloc informations : Critères de formation des groupes.

##### **Bloc ouverture**

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

##### **Bloc décisions**

3. Période de questions accordée au public (15 min.)
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 24 mars 2021 (2 min.)
5. Suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 24 mars 2021 (5 min.)
6. Grilles-matières 2021-2022 (10 min.)

##### **Bloc informations**

7. Organisation scolaire 2021-2022 (10 min.)
8. Formules d'anglais intensif (5 min.)
9. Projet éducatif (5 min.)
10. Politique si délation d'intimidation (10 min.)
11. Mesures et modalités : Santé publique et MÉES (5 min.)
12. Enseignement à distance / arrimage des plateformes
13. Classe extérieure / Projet citoyen

##### **Bloc formation**

14. Capsule vidéo 1 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement (6 min.)
15. Capsule vidéo 2 : La nouvelle gouvernance scolaire (4 min.)
16. Capsule vidéo 3 : Verbes utilisés et distinctions (2 min.)
17. Questions diverses (10 min.)

##### **Bloc communication**

CE-20-21.

18. Communication de la présidence (10 min.)
19. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)
20. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)
21. Communication du représentant de la communauté (10 min.)
22. Communication de la direction (10 min.)
23. Dépôt de documents (1 min.)
24. Questions diverses (5 min.)
25. Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité**

**3. Période de questions accordée au public (15 min.)**

Aucun public présent à la rencontre.

**4. Adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 24 mars 2021 (2 min.)**

CE-20-21.

Le procès-verbal n'étant pas prêt, il sera adopté à la prochaine rencontre.

**5. Suivi au procès-verbal de la rencontre tenue le 24 mars 2021 (10 min.)**

Point 17 : Mme Leduc aimerait avoir un suivi de la création de l'adresse courriel. Mme Primeau confirme que l'ancienne adresse a été détruite, car elle n'était pas utilisée. Une nouvelle demande sera faite sous peu.

**6. Grilles-matières 2021-2022 (10 min.)**

CE-20-21.

Mme Primeau présente le changement pour l'année 2021-2022 au niveau préscolaire: 60 minutes en musique et 60 minutes en éducation physique par cycle au lieu de 30 minutes pour chacune de ces spécialités et 60 minutes d'anglais. Le ministère, avec la mesure 15026, ne finance plus la spécialité l'anglais pour le préscolaire 4 et 5 ans. Une possibilité de financer la spécialité est explorée. Un suivi sera fait.

Il est proposé par M. Guy-Antoine Dorval d'accepter cette proposition.

**Adopté à l'unanimité**

**7. Organisation scolaire 2021-2022 (10 min.)**

Mme Primeau prend la parole et nous présente l'organisation scolaire en date d'aujourd'hui pour le bâtiment du Lac. M. Letarte aimerait savoir comment les inscriptions sont publicisées. Mme Primeau nous informe que la publicité a été disponible sur le site internet du Centre de services et par la suite, il est possible de partager la publication sur les réseaux sociaux. Mme Primeau nous présente maintenant celle de la montagne. L'organisation scolaire sera plus précise après le dénombrement du 3 mai et celui du 1<sup>er</sup> juin.

**8. Formules d'anglais intensif (5 min.)**

Mme Tremblay prend la parole et confirme que la formule d'anglais intensif sera la même pour 2021-2022 : 9 jours en français et en mathématique et 9 jours en anglais.

**9. Projet éducatif (5 min.)**

Mme Tremblay nous présente le tableau PMO et les changements pour cette année. Les moyens non exploités cette année seront la priorité l'année prochaine. Mme Primeau clarifie la définition de CAP aux membres du CÉ et la raison pour laquelle elles n'ont pas été réalisées.

**10. Politique si délation d'intimidation (10 min.)**

Mme Stéphanie Jean, psychoéducatrice à l'école Montagnac, nous explique la démarche d'un plan de lutte contre l'intimidation.

Il y a aussi différents types d'intimidation. Mme Stéphanie rassure qu'il n'y a pas beaucoup d'intimidation à l'école Montagnac. On travaille beaucoup en prévention. Avec l'aide du profileur, il est possible de compiler les incidents. La présidente ainsi que la direction remercient notre invité et elle quitte la rencontre.

**11. Mesures et modalités : Santé publique et MÉES (5 min.)**

Mme Primeau prend la parole et explique que le seul allègement est l'ouverture de l'école primaire. Le port du masque pédiatrique fourni par l'école est obligatoire en tout temps,

sauf pour manger. Elle mentionne également que les conducteurs d'autobus en auront aussi à leur disposition. Il est à noter que le ministère écoule les masques imprimés d'animaux et en commandera sans imprimé dans le futur. La santé publique mentionne que les personnes exemptées du port du masque se doivent de fournir un billet médical avec une raison médicale. Les élèves peuvent enlever leur masque dehors sur le terrain de l'école. Cependant, le personnel doit porter la protection oculaire ainsi que le masque procédure à l'intérieur et à l'extérieur. Mme Leduc suggère l'utilisation d'une pochette pour garder le masque durant la récréation.

#### **12. Enseignement à distance / arrimage des plateformes (5 min.)**

Mme Primeau mentionne la visite de Mme Annie Côté, PPP, à la rencontre du personnel du 27 avril dernier. Mme Côté a présenté 3 différentes plateformes : Seesaw, Google classroom et classe Dojo. Les enseignants sont à l'exploration de ces plateformes avant de prendre une décision. Mme Leduc suggère d'envoyer un sondage aux parents afin d'avoir leur préférence pour déterminer quelle plateforme utiliser. Elle lève son chapeau aux enseignants pour l'enseignement à distance. M. Marc-André prend la parole pour souligner le support des parents ainsi que du service de garde durant l'enseignement à distance. L'équipe d'enseignants tient à les remercier pour leur aide.

#### **13. Classe extérieure / Projet citoyen (5 min.)**

Mme Primeau nous informe que nous sommes en attente pour les subventions et pour les permis. Les entrepreneurs seraient prêts à commencer plus tôt. Nous sommes à évaluer les pour et contre de commencer les travaux en mai. Pour le moment, le projet citoyen est en développement.

#### **14. Critères des formations des groupes**

Mme Primeau nous explique en bref le fonctionnement pour la formation des groupes. Les critères de formation des groupes sont prédéterminés. Nos principaux critères sont les suivants :

- Viser un équilibre entre les garçons et les filles;
- Viser un équilibre dans la distribution des élèves au niveau apprentissage et comportement;

De plus, par souci d'équité, les demandes pour être avec un ami ou pour avoir un enseignant en particulier ne sont pas retenues.

#### **15. Capsule vidéo 1 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement (6 min.)**

Mme Primeau nous confirme que nous devons visionner ces capsules d'ici le mois de juin.

#### **16. Capsule vidéo 2 : La nouvelle gouvernance scolaire (4 min.)**

Mme Leduc invite les membres à visionner le prochain vidéo.

#### **17. Capsule vidéo 3 : Verbes utilisés et distinctions (2 min.)**

Le visionnement de la 3<sup>e</sup> capsule étant fait, Mme Primeau mentionne qu'elle sera disponible demain de 9 h à 11 h pour répondre aux questions des membres.

Mme Leduc indique que les séances sont publiques. Les parents sont invités à communiquer avec le secrétariat afin d'accéder aux liens de la rencontre.

#### **18. Questions diverses (10 min.)**

Aucune question

#### **19. Communication de la présidence (10 min.)**

Mme Leduc suggère d'élaborer une procédure pour assurer le bon fonctionnement des rencontres du conseil d'établissement en vidéoconférence.

Elle évoque également l'importance de voir le positif dans l'adaptation vécue cette année.

#### **20. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)**

Durant la rencontre du mois d'avril, Mme Leduc a levé son chapeau à l'école Montagnac mentionnant le merveilleux travail de l'équipe-école en enseignement à distance. Elle a aussi parlé de la classe extérieure qui a suscité de belles discussions.

Le préscolaire, la qualité d'eau, la construction des nouvelles écoles ont été des sujets abordés lors de cette rencontre.

**21. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)**

- On aurait dû avoir une présentation pour fin d'approbation de la régie interne du service de garde à ce CÉ. Le tout a été reporté à la prochaine rencontre puisque nous sommes en attentes des tarifs pour les élèves ayant un statut sporadique (tarif pour la période du dîner qui a été modifié en raison des 2 dîners, possible harmonisation des tarifs pour l'ensemble des services de garde).

- On a eu quatre semaines de service de garde d'urgence pour les enfants des travailleurs essentiels aux 2 bâtiments avec enseignement à distance. Beau travail de la part des éducatrices et TES qui ont été mises à contribution pour permettre l'enseignement et le service de garde d'urgence.

Mme Leduc les félicite.

**22. Communication du représentant de la communauté (10 min.)**

M Lehuu précise que l'AGA du Saisonnier sera le 9 juin prochain. Il y a une possibilité d'un programme d'abonnement pour la communauté. La préparation du camp de jour va bien. Le camp de vacances ne sera pas fonctionnel cet été. M Lehuu est heureux de partager une belle nouvelle : le lancement du marché public Lac-Beauport du 26 juin au mois d'octobre.

**23. Communication de la direction (10 min.)**

Mme Primeau nous rappelle que cette rencontre est la dernière de Mme Leduc. Elle la remercie pour tout ce qu'elle a fait depuis le début de son implication au sein du conseil d'établissement.

**24. Dépôt de documents (1 min.)**

Aucun document

**25. Questions diverses (5 min.)**

Aucune question

**26. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Luc Pigeon, et résolu que la séance soit levée.

Il est 21 h 26.

**Approuvée à l'unanimité**

Annie Desrochers, secrétaire de la rencontre

CE-20-21.

---

Chantal Primeau

Directrice

---

François Letarte

Vice président du conseil  
d'établissement